GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DES RESEAUX DI(R)ECCTE, D(RD)JSCS et DDCS(PP)

Les services avant la réforme	Les évolutions au 1er janvier 2021	Les services au 1er avril 2021

NIVEAU RÉGIONAL

DIRECCTE
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

- Travail
- Entreprise Emploi Économie
- Consommation, concurrence, répression des fraudes et métrologie

DR(D)JSCS
Direction régionale/départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

- JEPVA
- Sport
- Formation Certification
- Cohésion Sociale

DRAJES
sous l'autorité du recteur de région académique à l'engagement et aux sports, et également du Préfet de région pour certaines missions

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

- Promotion du sport pour tous
- Politiques, jeunesse et vie associative
- Engagement des jeunes : SNU, service civique
- Formations et certifications

Pilote, anime et coordonne

Pour une période transitoire de trois mois, du 1er janvier au 1er avril 2021

DR(D)CS
sous l'autorité du Préfet de région

Direction régionale et départementale de la cohésion sociale

- Formation certification
- Cohésion sociale

DREETS
sous l'autorité du P réfet de région et de la DGT pour le système de l'inspection du travail

Direction régionale « économie emploi, travail, solidarités »

- Travail
- Entreprise Emploi Économie
- Consommation, concurrence, répression des fraudes et métrologie
- Formation Certification
- Cohésion Sociale

Plateformes interrégionales de la main d'œuvre étrangère (MOE) du ministère de l'intérieur

Pilote, anime et coordonne

Ligne hiérarchique du système de l'inspection du travail

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

DDCS/PP
Direction départementale de la cohésion sociale/ Protection des populations

Fonctions supports

UD DIRECCTE
Unités départementales des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

SGC
Secrétariats généraux communs

DSDEN
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

Le service départemental est sous l'autorité du directeur académique et également du Préfet de département pour certaines missions

- Contrôle de la réglementation sport et jeunesse
- Politiques jeunesse
- Promotion du sport

Pour une période transitoire de trois mois, du 1er janvier au 1er avril 2021

DDCS/PP
Sous l'autorité du Préfet de département

Direction départementale de la cohésion sociale/ Protection des populations

- Les DDCS (PP) poursuivent leurs missions, à l'exception de celles exercées antérieurement dans le champ de la Jeunesse et des Sports

DDETS (PP)*
sous l'autorité du Préfet de département

Direction départementale emploi, travail, solidarités (et de la protection des populations) »

- Travail
- Entreprise Emploi Economie
- Consommation, concurrence, répression des fraudes et métrologie (le cas échéant)
- Cohésion Sociale
- Sécurité alimentaire, environnement, santé et bien-être animal (le cas échéant)

*Les DDETS (PP) sont des services déconcentrés de l'État relevant du ministre de l'Intérieur.

SGMAS/DICOM - Mars 2021